



Agriculture et Pêches
RAPPORT ANNUEL
2016-2017





Ministère de l'Agriculture et des Pêches de l'Î.-P.-É.

Rapport annuel 2016-2017

© 2018 Gouvernement de l'Î.-P.-É., ministère de l'Agriculture et des Pêches

Impression : Charlottetown, Î.-P.-É., Canada

Préparé par : Section des politiques, de la planification et des relations FPT

Numéro de dossier central : 445-20-01-2017



Message du Ministre

L'honorable Antoinette Perry
Lieutenante-gouverneure de l'Île-du-Prince-Édouard
C.P. 2000
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8



Qu'il plaise à Votre Honneur,

J'ai le privilège de vous présenter le rapport annuel du ministère de l'Agriculture et des Pêches pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2017.

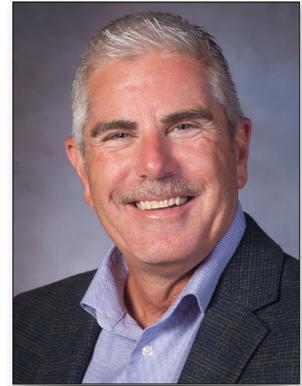
Le tout respectueusement soumis,

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Robert Henderson". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal flourish extending to the right.

Robert Henderson
Ministre de l'Agriculture et des Pêches

Message du Sous-ministre

L'honorable Robert Henderson
Ministre de l'Agriculture et des Pêches



Monsieur le Ministre,

J'ai le privilège de vous présenter le rapport annuel du ministère de l'Agriculture et des Pêches pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2017.

Le rapport fait état des activités du Ministère du 1er avril 2016 au 31 mars 2017.

Le tout respectueusement soumis,

A handwritten signature in cursive script that reads "Jamieson". The ink is dark and the signature is fluid and elegant.

John Jamieson
Sous-ministre de l'Agriculture et des Pêches

Introduction

Le ministère de l'Agriculture et des Pêches travaille à l'avancement des industries primaires de l'Île-du-Prince-Édouard et de ses efforts en matière de développement, de production et de ventes alimentaires. Les responsabilités du Ministère comprennent :

- Appuyer le développement soutenu et la croissance de tous les aspects de l'agriculture, des pêches et de l'aquaculture dans la province afin de favoriser l'essor économique, la prospérité communautaire et la création d'emploi, notamment au moyen de stratégies favorisant le développement de nouveaux produits et de nouveaux marchés;
- Avec un apport communautaire et scientifique, protéger activement les moyens de renforcer nos secteurs de ressources et promouvoir la gérance environnementale de façon durable;
- Contribuer aux efforts de vente à l'Île-du-Prince-Édouard au moyen de la participation active des principaux producteurs et transformateurs des ressources primaires;
- Collaborer avec le ministre du Développement économique et du Tourisme à l'élaboration d'une stratégie encadrant la marque du secteur agroalimentaire de l'Île, en assurant la participation active des agriculteurs, des pêcheurs et des transformateurs, et en créant des liens aux marchés et aux possibilités de développement de produits qui font de l'Île-du-Prince-Édouard un des chefs de file mondiaux en matière de production et d'innovation alimentaires.



Axes clés pour 2016-2017

- La participation citoyenne a été un axe clé en 2016-2017. En guise de préparation pour le Partenariat canadien pour l'agriculture avec le gouvernement fédéral, le Ministère a tenu plusieurs activités de consultation en personne, en groupe et en ligne en anglais et en français pour recueillir la rétroaction de clients et d'acteurs clés afin de guider l'établissement de politiques et de programmes dans le cadre du partenariat.
- Le Ministère a restructuré ses divisions. Cette restructuration visait une meilleure intégration des divisions et unités travaillant traditionnellement en silo. La restructuration a donc fait la promotion d'une approche plus horizontale et coordonnée pour la gestion des programmes et des services, et a notamment mené à la création de la Division du développement rural.¹
- Le Ministère a créé un poste à temps plein de coordonnateur des politiques aquacoles et halieutiques. L'ajout de ce poste a augmenté la capacité du Ministère à faire de la recherche en matière d'initiatives stratégiques et à coordonner ce genre d'initiatives en vue d'appuyer les secteurs de l'aquaculture et des pêches à l'Île-du-Prince-Édouard.

¹ Note : Le 15 février 2017, en vertu du paragraphe 5(1) de la *Public Departments Act* (loi sur les ministères), le lieutenant-gouverneur en conseil a transféré la responsabilité pour les lois, pouvoirs et fonctions de la Division du développement rural du ministre de l'Agriculture et des Pêches (ministère de l'Agriculture et des Pêches) au ministre du Développement rural et régional (ministère du Développement rural et régional).

Sommaire des dépenses et recettes

Division	Budget original	Budget révisé	Dépenses/ revenus réels
BUDGET DES DÉPENSES			
Gestion du Ministère	637 400	587 700	528 062
Gestion des risques pour exploitations agricoles	13 502 700	12 833 600	12 653 638
Division des ressources agricoles	10 256 900	10 641 600	10 234 598
Division des politiques et de la réglementation agricoles	2 436 000	1 976 000	1 898 940
Laboratoires d'analyse de l'Î.-P.-É.	1 394 200	1 481 200	1 464 209
Pêche marine et services en matière de fruits de mer	1 561 400	1 479 000	1 431 828
Aquaculture	1 373 600	1 420 600	1 302 937
Développement rural	1 803 000	1 426 300	1 381 994
Total des dépenses	32 965 200	31 846 000	30 896 206
BUDGET DES RECETTES			
Gestion du Ministère	4 029 500	3 922 600	3 922 727
Gestion des risques pour exploitations agricoles	1 675 000	1 791 500	1 830 077
Division des ressources agricoles	29 000	79 000	81 713
Division des politiques et de la réglementation agricoles	262 400	203 200	202 922
Laboratoires d'analyse de l'Î.-P.-É.	496 800	579 200	620 873
Pêche marine et services en matière de fruits de mer	45 000	50 000	50 545
Aquaculture	0	0	9 000
Développement rural	155 000	110 000	120 668
Total des recettes	6 692 700	6 735 500	6 838 525
TOTAL NET	26 272 500	25 110 500	24 057 681

Les renseignements financiers sont tirés des comptes publics 2016-2017.

Survol des divisions

La Division des services ministériels et financiers

La Division des services ministériels et financiers fait partie du ministère des Finances et a été assignée au ministère de l'Agriculture et des Pêches pour appuyer la gestion financière et offrir d'autres services ministériels importants. La division s'occupe de la gestion financière, budgétaire et administrative du Ministère. Elle appuie la direction et d'autres membres du personnel dans le processus budgétaire et les examens financiers périodiques. De plus, c'est à la division qu'appartiennent les fonctions relatives aux comptes créditeurs et débiteurs, y compris les tâches liées aux réclamations dans le cadre d'ententes fédérales-provinciales. La division offre également un soutien continu aux utilisateurs du système d'information financière ORACLE.

La Section des ressources humaines

La Section des ressources humaines fait partie de la Commission de la fonction publique de l'Île-du-Prince-Édouard et a été assignée au ministère de l'Agriculture et des Pêches pour lui fournir de la direction, du leadership, des conseils, du mentorat et du soutien relativement à tous les aspects des ressources humaines et des relations de travail. La section veille à ce que les politiques et programmes en ressources humaines soient conformes à l'orientation stratégique du Ministère, tout en l'aidant à remplir son mandat. Elle offre une gamme de services en ressources humaines, qui englobe la planification des ressources humaines, la classification des postes, le recrutement et la sélection de candidats, le système de paie, la santé et la sécurité au travail, le Programme d'aide aux employés, le Programme de diversité, l'apprentissage et le perfectionnement professionnels et la formation linguistique en français.

Rapport annuel : 2016-2017 RH en date du 31 mars 2017			
<i>Division</i>	<i>Temps plein</i>	<i>Temps partiel</i>	<i>Total</i>
Bureau administratif	8	0	8
Politiques et ressources agricoles	30	1	31
Aquaculture et laboratoires d'analyse de l'Î.-P.-É.	19	15	34
Pêche marine, agroalimentaire, fruits de mer et réglementation	17	3	20
Gestion des risques pour exploitations agricoles	25	6	31
Développement rural et régional	14	2	16
TOTAL	113	27	140

Données démographiques

	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>
Âge moyen	46,25	50,45
Répartition hommes-femmes	55 %	45 %
25 ans de service ou plus	17,5 %	33,5 %

Section des ressources humaines – axes clés pour 2016-2017 :

- ✓ Efforts continus pour le développement et la planification des compétences (trois possibilités d'apprentissage personnalisées, dix demandes indépendantes)
- ✓ Augmentation des embauches par l'entremise du Programme de diversité (deux embauches)
- ✓ Établissement d'un comité pour la santé et la sécurité au travail au sein de la Société d'assurance agricole
- ✓ Appui pour des séances d'apprentissage personnalisées sur les principes de Lean Six Sigma (13 projets)
- ✓ Conjointement avec la Section des politiques du Ministère :
 - Élaboration de stratégies pour améliorer la participation des employés de façon globale
 - Appui pour la formation du personnel en analyse fondée sur le genre et la diversité (GBA+)
 - Élaboration de stratégies pour accroître le nombre de postes bilingues (utilisation de fonds de programme)

La Division des politiques et des ressources agricoles

La Division des politiques et des ressources agricoles a un large mandat qui comprend la prestation de programmes et de services en matière d'expansion agricole et de ressources durables; la gestion de la planification FPT; l'élaboration et l'évaluation de politiques et de programmes; la liaison avec les acteurs du milieu; la représentation au sein du comité des sous-ministres adjoints de l'agriculture et du comité d'orientation et de réglementation des sous-ministres adjoints de l'agroalimentaire; l'analyse du commerce intérieur et extérieur; et la gestion des systèmes de contrôle (salubrité alimentaire à la ferme, traçabilité, biosécurité et préparation aux situations d'urgences). La division comprend trois sections : la Section des politiques, de la planification et des relations FPT, la Section de l'agriculture durable et la Section du développement de l'industrie agricole.

La Section des politiques, de la planification et des relations FPT

Cette section gère la planification, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes liés à l'agriculture, à l'aquaculture, aux pêches et à la planification rurale, et fournit des conseils fondés sur des preuves au ministre, au sous-ministre et au personnel.

La section appuie les activités de déclaration statistique, la mobilisation des acteurs du milieu, la planification stratégique, l'évaluation de programmes et la gestion des initiatives horizontales.

Section des politiques – axes clés pour 2016-2017 :

- ✓ L'élaboration d'une entente cadre FPT multilatérale pour le secteur de l'agriculture à l'Île-du-Prince-Édouard avec Agriculture et Agroalimentaire Canada
- ✓ Appui pour la création d'un fonds des pêches de l'Atlantique avec Pêches et Océans Canada
- ✓ Tenue de consultations en personne, en groupe et en ligne en anglais et en français auprès du public, de clients et de l'industrie pour contribuer à l'élaboration de programmes agricoles stratégiques
- ✓ Activités de formation pour augmenter la capacité de la section à élaborer des programmes de façon rigoureuse, notamment en utilisant de la recherche fondée sur des données probantes, des évaluations, des modèles logiques, la théorie du changement, de la recherche qualitative et quantitative, des sondages et des techniques de gestion de projet

La Section de l'agriculture durable

Cette section appuie le secteur agricole pour ce qui est d'enjeux prioritaires – soit les ressources en sols, en eau et en air saines, l'amélioration de la biodiversité, la salubrité alimentaire, la traçabilité et la biosécurité – en encourageant les producteurs à adopter des pratiques de gestion bénéfiques et des systèmes d'assurance à la ferme grâce au Programme de gérance agroenvironnementale, au Programme pour la relève agricole et au Programme de systèmes d'assurance.

La section offre aussi un appui et des conseils techniques en matière de conservation du sol, de lutte antiparasitaire intégrée, d'activités agricoles efficaces et durables, et de gestion de risques liés notamment à la salubrité alimentaire (à la ferme et en aval de la ferme), au bien-être des animaux, à la biosécurité, à la traçabilité, à la santé des animaux et des plantes, à la gestion des urgences, à l'assurance de la qualité et à la surveillance.

Section de l'agriculture durable – axes clés pour 2016-2017 :

- ✓ Projets de sensibilisation à la santé du sol (ex. : création de tests sur la santé du sol et interprétation des sols de l'Île)
- ✓ Projets de structure de contrôle contre l'érosion des sols
- ✓ Analyse de l'écoulement concentré dans les champs agricoles pour trouver des zones pour voies d'eau gazonnées
- ✓ Projets de lutte antiparasitaire intégrée visant les problèmes de larves de taupin
- ✓ Projets de systèmes d'assurance
- ✓ Prestation continue du Programme de relève agricole

La Section du développement de l'industrie agricole

Cette section offre des ressources pour appuyer le développement de l'industrie agricole. Des agents de développement ayant une expertise en cultures et en produits du bétail travaillent avec les producteurs et collaborent avec des organismes de l'industrie et des groupements de producteurs spécialisés sur des dossiers liés à la production, des projets de développement de l'industrie, des démonstrations de technologie novatrice à la ferme et des projets de recherche appliquée. De plus, la section contribue à distribution de financement de programmes.

Section du développement de l'industrie agricole – axes clés pour 2016-2017 :

- ✓ Ateliers éducatifs et activités de transfert des connaissances (ex. : journée de la pomme de terre, ateliers sur les céréales et les oléagineux, formation sur le feu bactérien dans les pommes, formation continue sur les pesticides, ateliers sur le dépistage en culture, atelier combiné, séminaire sur les larves de taupin)
 - ✓ Prestation des programmes de Cultivons l'avenir 2 (dans les domaines de la recherche, de l'innovation, du développement des entreprises, du développement du bétail et de développement de l'industrie biologique)
 - ✓ Développement de l'industrie avec des groupes et des organismes de producteurs agricoles, des agroentreprises et des transformateurs de produits agricoles
- 

La Division de l'aquaculture et des laboratoires d'analyse de l'Î.-P.-É.

La Division de l'aquaculture et des laboratoires d'analyse de l'Î.-P.-É. travaille au développement durable des industries de l'aquaculture et des mollusques et crustacés, tout en appuyant les meilleures pratiques de clients du milieu agricole grâce à des services de laboratoire de qualité, notamment l'analyse de produits laitiers, d'aliments pour animaux et de sols et le diagnostic de maladies végétales. La division comprend deux sections : la Section de l'aquaculture et la Section des laboratoires d'analyse de l'Î.-P.-É.

La Section de l'aquaculture

Cette section mène un large éventail d'activités afin d'appuyer les industries de l'aquaculture et de la pêche aux mollusques estuarienne. Le rôle de la section est de fournir des conseils, un soutien et de l'information afin d'appuyer le développement durable des deux industries. La section fait la promotion des industries de l'aquaculture et de la pêche aux mollusques de l'Île-du-Prince-Édouard, et participe à divers comités rassemblant les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que des associations industrielles. La section est responsable de la prestation de programmes financiers et techniques appuyant le développement durable des secteurs de l'aquaculture et de la pêche aux mollusques. Les programmes sont conçus pour appuyer le développement durable, l'innovation et la recherche appliquée et de développement. De plus, la section s'occupe également de la prestation de programmes de suivi qui fournissent de l'information technique nécessaire aux industries.

Section de l'aquaculture – axes clés pour 2016-2017 :

- ✓ Renouvellement du financement pour le Programme de soutien aux technologies aquacoles et le Programme de développement aquacole
- ✓ Renouvellement du financement pour le Programme de mise en valeur des mollusques et crustacés
- ✓ Renouvellement du financement Programme pour la qualité de l'ostréiculture
- ✓ Annonce d'un investissement fédéral-provincial de 325 millions de dollars dans les pêches et l'aquaculture du Canada atlantique
- ✓ Appui continu pour l'industrie par l'entremise du Programme de surveillance des moules et du Programme de surveillance des huîtres
- ✓ Participation continue aux comités et aux groupes de travail du Conseil canadien des ministres des Pêches et de l'Aquaculture
- ✓ Recours aux services d'un vétérinaire pour aider les activités liées aux poissons à nageoires de l'Île-du-Prince-Édouard à satisfaire les exigences pour le transfert de poissons entre les provinces atlantiques et d'autres régions
- ✓ Partenariat avec l'industrie, les gouvernements fédéral et provinciaux et le milieu de la recherche pour la tenue d'essais sur le terrain visant l'élevage de mollusques et de crustacés, y compris l'analyse de la qualité de l'eau et une étude comparative d'environnements propices à la croissance des mollusques et crustacés

La Section des laboratoires d'analyse de l'Î.-P.-É.

Située dans le parc BioCommons à Charlottetown, cette section partage du personnel, de l'équipement et des fournitures avec le ministère des Communautés, des Terres et de l'Environnement. Les Laboratoires d'analyse sont agréés par le Conseil canadien des normes (CCN) et se soumettent à la norme internationale établissant les exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais (ISO/IEC 17025). En 2016, l'agrément des laboratoires a été étendu après la tenue d'une évaluation externe menée par des évaluateurs du CCN. Cette section offre des services de laboratoire de qualité :

Laboratoire de produits laitiers – Ce laboratoire fait l'analyse microbiologique du lait cru et des produits laitiers ainsi que l'analyse de leur composition.

Laboratoire de diagnostic phytosanitaire – Ce laboratoire offre des services de diagnostic de maladies pour les cultures commerciales et les jardins privés. Le laboratoire est en service du printemps à l'automne.

Laboratoire d'essais du sol, des aliments pour animaux et d'hydrochimie – Ce laboratoire fait l'analyse chimique du sol, d'aliments pour animaux, de l'eau, de tissus végétaux et de culture en serre.

Laboratoire de microbiologie de l'eau – Ce laboratoire fait l'analyse microbiologique de l'eau potable, de l'eau de surface et de l'eau usée.

Section des laboratoires d'analyse de l'Î.-P.-É. – axes clés pour 2016-2017 :

- ✓ Analyse d'échantillons agricoles en 2016-2017 :
 - Lait cru : 297 000
 - Produits laitiers transformés : 470
 - Sol : 11 600
 - Aliments pour animaux : 2800
 - Tissu végétal : 2400
 - Graines – 360
 - Produits spéciaux – 900
 - ✓ Début de l'élaboration d'un programme pour la santé des sols dans les laboratoires durant l'été 2016. Ce projet a été entrepris en collaboration avec l'Université Dalhousie (campus de Truro), Agriculture et Agroalimentaire Canada et le ministère de l'Agriculture et des Pêches de l'Île-du-Prince-Édouard. Le projet était fondé sur la Comprehensive Assessment of Soil Health de l'Université Cornell (Ithaca, New York) et comprenait des tests de compactage et de respiration. Ce projet se poursuivra en 2017 dans le but d'offrir un jour certains des tests d'analyse de la santé des sols dans les Laboratoires d'analyse de l'Î.-P.-É.
 - ✓ En septembre 2016, les laboratoires ont commencé à offrir des tests pour la détection du β -hydroxybutyrate, aussi appelé acétose, dans les échantillons de lait cru.
- 

La Division de la pêche marine, de l'agroalimentaire, des fruits de mer et de la réglementation

La Division de la pêche marine, de l'agroalimentaire, des fruits de mer et de la réglementation est formée de deux sections : La Section des services agroalimentaires et en matière de fruits de mer et la Section de la pêche marine et de la réglementation

La Section des services agroalimentaires et en matière de fruits de mer

Pour ce qui est des services agroalimentaires, cette section offre des programmes et une expertise appuyant l'industrie agroalimentaire dans le développement de produits, le développement des marchés et les initiatives stratégiques visant la croissance de l'industrie. La section offre également des programmes soutenant la sensibilisation à l'agriculture, les initiatives promouvant l'achat de produits locaux, le prolongement des saisons et le développement d'entreprises.

Pour ce qui est services en matière de fruits de mer, cette section est aussi responsable de l'administration des permis liés à la transformation, à l'achat et au colportage selon la Prince Edward Island Fisheries Act (loi sur les pêches) et ses règlements. La section est chargée de faire la collecte d'information en matière de pêche, y compris des données statistiques sur la préservation et la croissance des ressources halieutiques commerciales, de la compiler et de la publier. De plus, la section contribue à des activités de marketing et de promotion en matière de fruits de mer – que ce soit en les élaborant, en le mettant en œuvre ou en y participant. Ces activités sont menées en collaboration avec l'industrie, d'autres ministères et des organismes dans des marchés locaux, nationaux et internationaux.

Section des services agroalimentaires et en matière de fruits de mer – axes clés pour 2016-2017 :

- ✓ Appui pour le secteur des fruits de mer par l'entremise d'initiatives stratégiques portant sur les opportunités et les défis, comme les contraintes en matière de main-d'œuvre, le développement de nouveaux produits et l'automatisation
- ✓ Appui en matière de développement de produits pour les transformateurs de produits agroalimentaires
- ✓ Investissements stratégiques pour contribuer au développement des secteurs des pommes et des bleuets
- ✓ Activités faisant la promotion des fruits de mer, comme les campagnes Best of Sea et Love Our Lobster
- ✓ Appui au développement de marchés pour les producteurs et transformateurs du secteur agroalimentaire
- ✓ Appui pour les activités de sensibilisation à l'agriculture, comme la Journée de la ferme en ville et la Journée portes ouvertes à la ferme

La Section de la pêche marine et de la réglementation

Pour ce qui est de la pêche marine, cette section représente les intérêts des pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard au sein du processus consultatif fédéral et offre des conseils, un appui et des programmes à l'industrie de la pêche commerciale. La section collabore avec l'industrie, d'autres ministères et des organismes sur des projets et des initiatives de recherche scientifique afin de connaître l'état des ressources halieutiques commerciales. De plus, la section coordonne le Programme de surveillance du homard et fait la prestation du Programme pour futurs pêcheurs pour servir les acteurs de l'industrie.

Pour ce qui est de la réglementation, cette section voit à l'élaboration, à l'application, à la surveillance en matière de conformité et à la collecte d'information relatives aux lois et aux règlements relevant du Ministère. La section fait de la surveillance, de la gestion et des vérifications en matière de maladies végétales réglementées, veille à l'application de normes de plantation, coordonne des programmes de détection de virus, et met en œuvre des mesures liées à la qualité des fruits de mer et à la santé et à la protection animale.

Section de la pêche marine et de la réglementation – axes clés pour 2016-2017 :

- ✓ Initiatives de sensibilisation à la réglementation pour améliorer la compréhension de la nouvelle Animal Welfare Act (loi sur le bien-être des animaux)
- ✓ Appui au secteur provincial de la pomme de terre par l'entremise du Programme contre la galle verruqueuse de la pomme de terre et du Programme d'analyse après la récolte
- ✓ Travail avec divers secteurs de l'industrie des fruits de mer pour améliorer la qualité et la salubrité alimentaires
- ✓ Appui au secteur provincial du homard par l'entremise du Programme de surveillance du homard
- ✓ Tenue d'une évaluation interne du Programme pour futurs pêcheurs pour déterminer son efficacité et faire des changements au besoin
- ✓ Collaboration avec la PEI Fishermen's Association pour la recherche sur le flétan de l'Atlantique, le hareng et le thon rouge

La Division de la gestion des risques pour exploitations agricoles

Cette division est responsable de l'administration des programmes de gestion du risque d'entreprise relevant de l'entente FPT Cultivons l'avenir 2. La Société d'assurance agricole de l'Île-du-Prince-Édouard, dont les locaux se trouvent à Kensington, administre les programmes Agri-protection, Agri-stabilité et Agri-relance. La société s'occupe aussi du programme Agri-investissement.

Le programme **Agri-protection** protège les cultures agricoles des pertes de production attribuables à certains risques (conditions météorologiques, insectes et animaux nuisibles, maladies). Il comporte plusieurs éléments : assurance-récolte, avenant relatif à la couleur des pommes de terre, avenant sur les terres non cultivées, assurance d'entreposage, assurance pour le fourrage, protection des plantes et des produits récoltés et assurance pour le bétail.

Le programme **Agri-relance** offre une aide en cas de catastrophe et est conçu pour couvrir les pertes qui ne sont pas par les autres programmes de Cultivons l'avenir 2. Le gouvernement provincial peut demander l'accès au programme lorsqu'une catastrophe a lieu dans la province.

Le programme **Agri-stabilité** offre une protection contre les pertes de revenus agricoles de plus de 30 % attribuables à des circonstances comme de faibles prix, une hausse du coût des intrants et des pertes de production.

Division de la gestion des risques pour exploitations agricoles – axes clés pour 2016-2017 :

- ✓ Application des lignes directrices fédérales-provinciales de cinq ans pour les programmes
- ✓ Participation dans plusieurs groupes FPT faisant le suivi de programmes de gestion du risque d'entreprise

La Division du développement rural²

Cette Division offre un soutien et des conseils aux communautés pour améliorer la qualité de vie des résidents des régions rurales de l'Île-du-Prince-Édouard grâce à la croissance de l'économie, de la population et des communautés.

Division du développement rural – axes clés pour 2016-2017 :

- ✓ Appui à des communautés partout dans la province dans le cadre de la mise en œuvre de projets et octroi de 226 000 \$ en subventions à 21 projets
- ✓ Appui pour l'administration du Fonds pour les capacités communautaires, qui soutient les organismes à but non lucratif afin d'améliorer les capacités stratégiques et de planification liées aux initiatives de développement rural
- ✓ Participation à des comités gouvernementaux internes pour offrir une perspective rurale
- ✓ Administration de l'Initiative en faveur de l'emploi en milieu rural (102 placements dans des entreprises et des organismes à but non lucratif ruraux de la province)
- ✓ Animation de séances de planification pour organismes à but non lucratif
- ✓ Appui aux organismes à but non lucratif pour les aider à obtenir des fonds d'autres sources de financement, comme le programme Nouveaux Horizons

² Note : Le 15 février 2017, en vertu du paragraphe 5(1) de la *Public Departments Act* (loi sur les ministères), le lieutenant-gouverneur en conseil a transféré la responsabilité pour les lois, pouvoirs et fonctions de la Division du développement rural du ministre de l'Agriculture et des Pêches (ministère de l'Agriculture et des Pêches) au ministre du Développement rural et régional (ministère du Développement rural et régional).



Central File No. 445-20-01-2017
18AG35-49001